

MAIRIE DE LAUZERTE

Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du mercredi 20 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 20 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de LAUZERTE régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr. le Maire, Jean-Claude GIORDANA.

Monsieur le Maire fait l'appel des présents :

Etaient présents : Mmes BOILLON, DELTEIL, TAURAN, PARDO
MM AUNAC, BEZY, GERVAIS, GIORDANA, JOFRE, PIERASCO

Procurations : M. MAITRE à M. le Maire, Mme Chambon à M. Gervais, Mme Mills à Mme Boillon, Mme Denis à Mme Delteil

Absente : Mme Basso-Guichard

Secrétaire : BEZY Thomas

1. DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET :

Suite à la décision négative du tribunal par rapport à la procédure engagée avec le camping, virement de crédit pour payer la condamnation de 3000 euros.

Adoptée à l'unanimité.

2. DÉCISION MODIFICATION N°11 :

Section investissement, virement de 2300 euros pour réunions supplémentaires du PLU et panneaux d'interprétation.

Adoptée à l'unanimité.

3. AUTORISATION PAIEMENT INVESTISSEMENT :

Jusqu'à l'adoption du budget primitif de **2018**, nous autorisons M. le Maire à engager les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits ouverts aux comptes 20, 21 et 23 du budget **2017**, soit 194 473.36 €

Adoptée à l'unanimité.

4. AUTORISATION PAIEMENT INVESTISSEMENT (service assainissement) :

Jusqu'à l'adoption du budget primitif de **2018**, nous autorisons M. le Maire à engager les dépenses d'investissements dans la limite de 25% des crédits ouverts aux comptes 20, 21 et 23 du budget 2017, soit **56 345.36 €**,

Adoptée à l'unanimité.

5. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Les subventions suivantes pour deux associations :

- Lauzerte Country : 150 euros.
- ACAL : 4500 euros.

Hors la présence de Mme DELTEIL.

Adopté à la majorité, Contre : M. GERVAIS, Mme CHAMBON, M. JOFRE, **Abstention** : M. PIERASCO, Mme PARDO, Mme TAURAN.

18h40 : fin de séance.